ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Sixième District.

venue Louisiane, entre les rues Sud Robert, son et Magnolia.

(lilet borné par la rue Delachaise).

James T. Mix vs John Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,711 — En vertu du writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiane, Delachaise, Sud Robert et Magnolia, désigné comme lots vingt de l'ilet deux, comme il est désigné sur le plan de F. H. Waddill C. E. daté du 12 mai 1906, une copie photo-gravure de cela annexé à l'acte de vente enrégistré dans le ci-dessus d'après ledit plan, le dit lot trente pieds de face à l'avenue Louisiane cent vingt huit pieds entre lignes

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. Fernandez, avocat pour le demandeur.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Vaste et de Valeur du Premier District

PORTANT LE NUMERO MUNICIPAL 1128 AVENUE TULANE,

Entre les rues Rempart et Bassin, (carré borné par la rue Gravier.)

Eugène Braquet vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,820 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Commune maintenant Avenue Tulane, Gravier, Rempart et Bassin, désigné comme terrain No Deux et mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue Commune, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour le de-

8 avril—8 15 22 29—mai 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Consistant d'un double cottage neuf, 5 chambres et bain de chaque côté, gaz et électricité, "sewerage & water connections".

Portant les Nos municipaux 2750 et 2752 rue Marengo, entre Magnolia et Clara.

William Andrew Collins vs Frank K. Rawlins

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92 587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2750 et 2752 rue Marengo et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou en quelque sorte en font partie, situé dans la Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 637 borné par les rues Marengo, Milan, Magnolia et Clara, lequel dit lot de terre est désigné par la lettre E sur un devis et certificat d'arpentage dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 5me jour de juin 1907, d'après lequel devis et certificat d'arpentage, ledit lot E, commence à une distance de quatre vingt seize pieds du coin des rues Marengo et Clara, et mesurant trente pieds de face à ladite rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. K. Bailey, avocat pour le demandeur.

18 mars—18 2[illegible] avril 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Portant le No municipal 819 rue Forstall, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Louisiana Glass and Mirror Works vs C. L. Guichard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78,921—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre et améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le Troisième District, bornés par les rues Forstall, Lizardi, Dauphine et Bourgogne, Nos 18 et 19, devis de D. E. Seghers, annexé à un acte de vente à James Boyce pardevant Charbonnet, notaire, le 11 août 1899, d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 18, vingt-six pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur cent seize pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 19, et cent seize pieds sept pouces et sept lignes sur la ligne du fond des lots Nos 14, 15, 16 et 17 et vingt-six pieds sept pouces et trois lignes dans le fond et contigu au lot No 10 dans le fond sur ledit plan de Seghers, et le lot No 19 mesure vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Forstall sur cent seize pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 20, cent seize pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 18 et d'une largeur dans le fond de vingt-six pieds sept pouces et une et une demi-ligne et contigu au lot No 9 dans le fond sur ledit plan de Seghers.

Etant la même propriété acquise par C. L. Guichard de la Mutual Building and Homestead Association, par acte pardevant Chas C. Rebentisch, le 15 janvier 1906, livre des transferts 207, folio 360, livre d'hypothèques 313, folio 405

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

S. F. Gautier, avocat pour le demandeur.

18 mars—18 19 25—avril 1 8 15 20 21

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Albert (App) Elmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Nos 74,794 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Eloise Bird, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Farrar, Jonas, Goldborough & Goldberg, avocats. 13 av—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Valmont, entre les rues Magazine et Constance.

James H. Maloney vs Mme Hattie M. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,968. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 191 borné par les rues, Valmont, Magazine, Léontine et Constance, et désigné par la lettre D sur un plan ou devis d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, en date du 11 avril 1908, une copie duquel plan d'arpentage est annexée à un acte passé pardevant Robt J. Maloney ancien notaire, le 6 juillet 1908, d'après ledit plan ou devis ledit lot D mesure trente-huit pieds onze pouces de face à la rue Valmont, cent vingt-quatre pieds sur le côté vers la rue Constance, puis se rétrécit de deux pieds quatre pouces et a une autre profondeur de quinze pieds un pouce sur une largeur à l'arrière limite de trente six pieds six pouces et une profondeur sur le côté vers la rue Magazine de cent trente-et-un pieds un pouce, et se compose de portions de terrains anciennement connus comme dix et onze.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Maloney & Maloney, avocats pour le demandeur.

15 avril—15 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 731 et 733 rue Aline, entre Tchoupitoulas et Annonciation.

Louis Spiro vs Therese Borg, veuve de Louis Fahrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aline, Annonciation, Delachaise et Tchoupitoulas, désigné par le numéro 9 sur un plan par Edgar Pilié, le 15 septembre 1884, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, et mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à la rue Aline, trente et un pieds, quatre pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro 8, cent quarante-six pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division du lot numéro 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman & Joe Lautenschlaeger, avocats pour le demandeur.

1er av—1 2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 1221 rue Magazine, entre les rues Erato et Thalie.

Mutual Building and Homestead Association vs Succession et Héritiers de Mme Louise D. Hendrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92.622 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et les dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Erato, Thalie et Camp, désigné comme lot No 8 sur un plan fait par C. Mile Williams, député voyer de ville, daté du 28 mars 1898, par Mme Rose Hess et autres à la Mutual Building and Homestead Association, passé devant J. D. Taylor, ancien notaire en la Nouvelle-Orléans, lequel lot d'après ledit plan mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Magasins commençant à un point cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes du coin des rues Magasins et Erato, la même en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour la demanderesse.

1 avril—1 2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Numéros Municipaux 912 et 914 rue Troisième, entre les rues Constance et Laurel.

Dryades Building & Loan Association vs William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 92,857 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en fait partie de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Constance et Laurel, désignés comme terrains Trois et Quatre, mesurant chacun vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Pierson, Walton & Pierson, avocats de la demanderesse.

15 avril—15 22 29—mai 5 12 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue St Patrick, entre les rues St Pierre et Toulouse.

Eureka Homestead Society vs Mme Celina Brouste, veuve de Hippolyte Tosso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,806—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir —

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en font partie, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 603, borné par les rues St Pierre, St Patrick, Olympia et Toulouse, lequel lot est désigné par le No six, sur un plan, dressé par Charles G. de l'Isle, ingénieur civil, daté du 18 février 1907, annexé à un acte passé pardevant Andrew M. Buchman, notaire, le 27 avril 1907, de Mme Madeline Asseman à Eugène V. Asseman, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour la demanderesse.

24 mars —24 25—avril 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Formant le coin des rues N. Derbigny et Manuel.

(Dans l'ilet borné par les rues Japonica et N. Roman.)

William W. Wall vs Fred. Smalts—Procès No 91,704

R. H. Marr vs Fred. Smalts—Procès No 91,480

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet No 803, Troisième District, borné par les rues N. Derbigny, Manuel (autrefois Emily), Japonica (autrefois Matilda) et N. Roman, ladite portion de terre forme le coin des rues Nord Derbigny et Manuel et mesure soixante pieds de face sur la rue N. Derbigny par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Manuel et entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par achat par Fred. Smalts de la American Homestead Company' par acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 21 septembre 1909, et enregistré dans le bureau des aliénations, livre 228 folio 740 et

Saisis dans les affaires ci-dessus respectivement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

R. H. Marr, avocat pour William W. Wall, William W. Wall, avocat pour R. H. Marr.

18 mars—18 25 -av 1 8 15 20 21

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Harry Cage et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91.845—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par H. C. Cage, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Pierre Crabites, avocat. 12av—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No municipal 1220 rue Monroe, entre les rues Plum et Oak.

The People's Homestead Association vs Henry Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,768 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 143 (autrefois l'ilet No 56 "O" vieux plan) borné par les rues Monroe, Eagle (autrefois Mary), Plum et Oak (autrefois Quatrième); lesdits lots sont désignés par les numéros vingt-trois et vingt-quatre ils sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant le recorder de la Paroisse de Jefferson le 24ème jour d'août 1865, étant une vente à Theo. Eilers.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

1er avril—1 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Chaise de Dentiste et Installations, Meubles de Bureau, etc., 1 Moteur.

Macheca Real Estate and Improvement Co. vs John B. Schunck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 92,510—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 25 avril 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans les chambres Nos 705 et 706 Bâtisse Macheca, No 830 rue Canal.

1 Chaise de Dentiste et accessoires, 1 lot de meubles de bureau, 1 banc de travail et contenu, 1 lot de portraits, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

1 moteur

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Hall, Monroe & Lemann, avocats pour la demanderesse.

14 avril—14 19 25

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage-Résidence Simple, Attrayant et Commode.

No 823 rue Marigny, près de la rue Dauphine.

William C. Faust, Jr., vs Walter T. Faus et al.

No 92,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne (deuxième étage)— il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 28 avril 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15me jour de mars 1910, et signé en cour ouverte le 22me jour de mars 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, pour effectuer un partage dans l'affaire de William C. Faust, Jr. vs Walter Faust et al, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Grande-Hommes, Crapé et Maudeville, mesurant vingt-six pieds sept pouces et quatre lignes de face à ladite rue Marigny sur (154) cent cinquante-quatre pieds six pouces et une ligne de profondeur, mesure américaine.

Ledit lot est une partie du lot désigné No 202 sur le plan général dudit faubourg et est pris du et est cette partie du lot No 202, laquelle est le plus près de la rue Camps, et est borné sur un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme Bellette, et l'autre côté par la balance du lot No 202. Les améliorations comprennent le joli cottage résidence simple et attrayant désigné par le numéro municipal 823 rue Marigny, bien subdivisé en salon double, chambres à coucher, salle à manger, chambre à bain, office, et cuisine, entrée de vestibule, galerie sur le devant et sur le côté, construit retiré de la rue et ligne de terrain, pavage cobillinger et promenade, joli grillage en fer sur le devant, hangar dans le fond, etc, dans un voisinage attrayant et joli, à proximité de toutes convenances, tels que, églises, marchés, écoles, lignes de chars électrique, etc.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an garanti par billets de l'acquéreur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1910 et les frais de l'acte et l'acte de vente devant Arthur B. Leopold, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Edward S. Whitaker, avocat du demandeur.

E. Howard McCaleb, avocat du défendeur.

27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL,

GREEN PARK, N.J.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.